

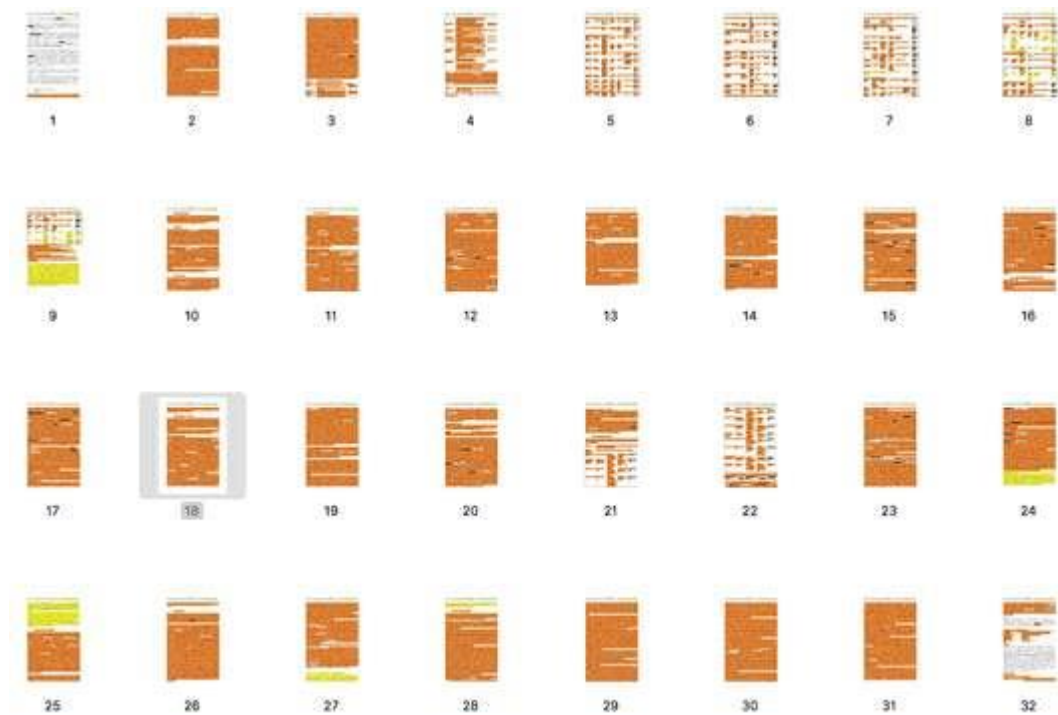
Glyphosate : l'expertise européenne truffée de copiés-collés de documents de Monsanto

Pour dédouaner le pesticide, les experts ont largement plagié des documents de la Glyphosate Task Force, le consortium industriel conduit par la firme américaine.

LE MONDE | 16.09.2017 à 06h43 • Mis à jour le 25.09.2017 à 11h53 | Par Stéphane Foucart

Rarement expertise publique aura été aussi fragilisée que celle conduite par les instances européennes sur le glyphosate – l'herbicide controversé dont la Commission a proposé la réautorisation pour dix ans en Europe. Aux nombreuses accusations de collusion ou de complaisance, formulées ces derniers mois par les organisations non gouvernementales ou par des scientifiques indépendants, s'en ajoute une nouvelle, qui surpasse toutes les autres en gravité.

Selon une analyse conduite par le biochimiste autrichien Helmut Burtscher, associé à l'ONG Global 2000, révélée vendredi 15 septembre par plusieurs médias européens et que *Le Monde* a pu consulter, des passages cruciaux du rapport de réévaluation de l'herbicide ont été tout simplement copiés-collés. Ils proviennent de documents rédigés par les firmes agrochimiques, réunies autour de Monsanto au sein de la Glyphosate Task Force, la plate-forme réunissant les sociétés commercialisant en Europe des pesticides à base de glyphosate. Ces copiés-collés recouvrent plusieurs dizaines de pages.



Découvert par hasard

Le rapport pris en faute est celui de l'institut fédéral allemand d'évaluation des risques, le BfR (Bundesinstitut für Risikobewertung). Dans le système européen d'évaluation des pesticides, l'examen d'une substance commence par la désignation d'un Etat membre (l'Etat rapporteur), chargé d'établir un rapport d'expertise préliminaire. L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) s'appuie ensuite sur ce texte pour fonder son opinion sur une substance. Dans le cas du glyphosate, c'est l'Allemagne qui a été désignée Etat rapporteur, et ce sont donc les experts du BfR qui ont planché sur les risques sanitaires et environnementaux posés par l'herbicide.

M. Burtscher explique avoir découvert le plagiat presque par hasard. « *J'ai réalisé que des phrases et formules du rapport officiel d'expertise étaient identiques à celles d'un article publié dans la littérature scientifique sous la signature de Larry Kier et David Kirkland* », explique-t-il. L'article en question avait été commandité par Monsanto auprès des deux consultants et publié en 2013 dans la revue *Critical Reviews in Toxicology*. « *Puis, en y regardant de plus près, je me suis rendu compte que c'était des passages entiers du dossier d'homologation soumis par les industriels qui étaient repris mot pour mot* », ajoute M. Burtscher.

Les passages copiés portent principalement sur l'évaluation de dizaines d'études indépendantes sur le glyphosate, publiées dans la littérature scientifique. Le rapport du BfR leur consacre quelques centaines de pages, sur les 4 300 que compte le texte. Chaque étude y est résumée et évaluée. Si l'évaluation est positive, l'étude doit être prise en compte dans l'expertise. A contrario, si l'étude est de faible qualité, elle est déclarée « non fiable » et peut être écartée. Dans la presque totalité des cas, les études montrant des effets délétères du glyphosate sont jugées non fiables, y compris celles publiées par des revues de premier rang.

L'affaire est d'autant plus embarrassante pour le BfR que son rapport précise que ces études sont résumées et agrémentées « *des commentaires de l'Etat rapporteur* ». Il s'agit en réalité, pour la plupart, de ceux des industriels. Les chapitres épingleés (cancérogénicité, génotoxicité et reprotoxicité) sont plus ou moins affectés par les emprunts. Les quelque quarante pages de celui sur la génotoxicité du glyphosate sont presque entièrement plagiées.

Déclarations contradictoires

Outre-Rhin, l'embarras pourrait se faire sentir au-delà du BfR. Car, à plusieurs reprises au cours des dernières semaines, le ministre de l'agriculture allemand avait réagi aux soupçons de trop grande proximité entre les experts allemands et les industriels, en assurant que le travail du BfR avait été conduit de manière indépendante.

Ces révélations éclairent d'un jour nouveau la controverse qui fait rage, depuis plus de deux ans, entre les agences européennes d'expertise et le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Le CIRC – l'agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) chargée d'inventorier les causes de cancer – a en effet classé le glyphosate « *cancérogène probable* » pour l'homme, en mars 2015. Mais, à l'automne 2015, l'EFSA, s'appuyant sur les conclusions rassurantes du BfR, avait pris le contre-pied du CIRC, affirmant que le caractère cancérogène du glyphosate était « *improbable* ». Quelques mois plus tard, l'Agence européenne des produits chimiques avait rejoint le camp de l'EFSA.

En mai, Christopher Portier, un toxicologue américain de renom, associé aux travaux du CIRC et ancien directeur de plusieurs institutions de recherche fédérales américaines, avait interpellé par lettre le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Il faisait valoir que

les experts européens avaient « *échoué à identifier tous les cas statistiquement significatifs d'augmentation d'incidence de tumeurs, dans les études menées sur les rongeurs* ». M. Portier reprochait, notamment à l'EFSA, de trop se fier aux analyses fournies par les industriels. Ces reproches prennent aujourd'hui une nouvelle épaisseur.

Interrogée, l'EFSA évoque un « *malentendu sur le contenu et le contexte de mise dans le domaine public de certains documents liés à l'expertise* », destiné à « *jeter le doute sur l'expertise européenne* ». Par ailleurs, on y assure que les références copiées ne sont que des extraits d'études « *disponibles* » et « *des références* » à des études soumises par les industriels candidats au renouvellement de la licence du glyphosate. Déclarations en contradiction avec les documents consultés par *Le Monde*. De son côté, l'institut allemand ne conteste pas les emprunts, mais maintient que les études soumises par les industriels, de même que celles publiées dans la littérature savante, ont été évaluées de manière indépendante par ses services.

Cela ne suffit pas à rassurer l'eurodéputé socialiste belge Marc Tarabella, l'un des parlementaires suivant l'affaire de près, qui se dit « *dégoûté, en colère, mais certainement pas surpris* ». « *Le soutien acharné de la Commission européenne pour défendre les produits de cette entreprise a brisé la confiance des consommateurs et la nôtre* », poursuit-il. « *Que ce soit intentionnel ou le fruit d'une négligence, il est complètement inacceptable que des organisations gouvernementales fassent passer les analyses de l'industrie pour les leurs* », s'insurge, de son côté, Franziska Achterberg, responsable de l'alimentation à Greenpeace Europe. Les Etats membres doivent voter la réautorisation du glyphosate avant la fin de l'année.